1) Caractéristiques de l'impôt :

☐ a) L'impôt est un prélèvement définitif.

☐ b) L'impôt est un prélèvement pécuniaire.

☐ c) L'impôt est prélevé avec contrepartie immédiate.

☐ d) L'impôt est un prélèvement obligatoire.

2) Le prorata de déduction est le rapport entre le chiffre d'affaires qui ouvre droit à déduction et le chiffre d'affaires total :

☐ a) Vrai

☐ b) Faux

3) Les personnes obligatoirement imposables à l'IS sont :

☐ a) Les SA et les SARL

☐ b) Les associations' à but non lucratif

☐ c) Les établissements publics qui exercent une activité industrielle

☐ d) Les groupements d'intérêt économique dont le résultat est imposé au niveau de leurs membres

4) Cadeaux publicitaires à la clientèle : 90 000 DH pour 450 unités :

☐ a) Charge déductible

☐ b) Charge non déductible

☐ c) 45 000 DH à réintégrer

☐ d) 90 000 DH à réintégrer

5) Intérêts des comptes courants d'associés : capital 1 200 000 DH (entièrement libéré), avance 1 500 000 DH, taux appliqué 9 %, taux autorisé 3 % :

☐ a) 135 000 DH déductibles

☐ b) 36 000 DH déductibles

☐ c) 99 000 DH à réintégrer

☐ d) 18 000 DH à réintégrer

6) Amortissement d'une voiture de tourisme MERCEDES acquise le 01/04/2023 pour 420 000 DH TTC, taux appliqué 25 % :

☐ a) 105 000 DH déductibles

☐ b) 45 000 DH déductibles

☐ c) 60 000 DH à réintégrer

☐ d) 15 000 DH à réintégrer